

Bilan de rentrée 2018

Quelques éléments d'analyse

Effectifs

La structure est stable.

Les classes sont bien remplies en second cycle comme en CPGE, seule la 1^{ère} L ne compte que 23 élèves malgré un recrutement ouvert sur l'extérieur.

On constate l'équilibre garçons/filles, avec une certaine variation selon les promotions.

L'arrivée de 5/2 en 2^{ème} année de CPGE, issus de LLG mais aussi de différents lycées est resté peu important cette année.

Les classes de 2^{de} année restent cependant fournies, parmi les mieux remplies de toute l'académie.

Second cycle

EFFECTIFS SECOND DEGRÉ 2018-2019			
CLASSE		EFFECTIF	FILLES %
SECONDES		264	58,3
PREMIÈRES		312	56,4
1L		23	82,6
1S		262	58,8
	1S SI	78	37,2
	1S SVT	184	67,9
1STI2D		27	11,1
TERMINALES		321	54,5
TL		24	87,5
TS		268	56
	TS SI	72	38,9
	TS SVT	196	62,2
TSTI2D		29	13,8
TOTAL		897	56,3

Le recrutement en filière STI2D

Le dialogue établi l'année dernière avec les services d'orientation et d'affectation du rectorat sur la procédure de recrutement de notre classe s'est étioilé, il n'est pas tout à fait transparent : ni sur la procédure d'affectation, ni sur l'effectif ; heureusement, deux éléments continuent de jouer un rôle déterminant et positif : la journée portes ouvertes organisée au printemps, très fréquentée (visibilité et attractivité de notre STI2D), et les mini-stages mis en place au mois de mai pour permettre aux élèves de se rendre compte de la réalité de la filière mais aussi de l'ambiance dans l'établissement; ces mini stages ont été moins nombreux cette année, et nous avons eu moins de visibilité que l'année dernière sur les choix réels établis à leur suite par les élèves. Nous poursuivrons le travail de valorisation de l'image de la filière, ainsi qu'un travail de suivi pédagogique précis. L'utilisation des heures pour des dédoublements supplémentaires a bien fonctionné, ainsi qu'une attention très serrée sur l'assiduité et le travail.

Entrée en seconde

Candidatures : 1982

Retenues : 270

Présents : 264

Le recrutement en seconde a changé cette année avec la réalisation d'une plateforme dématérialisée, mise en place conjointement avec le lycée Henri IV. L'objectif en était multiple. D'une part, il s'agissait de faciliter l'acte de candidature par une procédure bien claire et normée. D'autre part, il était important de pouvoir imposer de remplir certaines rubriques, notamment concernant l'évaluation (notes, rang dans la classe) car les bulletins du collège sont basés depuis 2017 sur les compétences et en permettent plus de comparer les élèves, ce qui rend toute opération de sélection bien difficile. Par ailleurs, la procédure informatique permet de mieux recueillir et exploiter les données. Enfin, nous souhaitons donner un signal sur le fait que la procédure est la même pour le lycée Louis le Grand et pour le lycée Henri IV.

Le dispositif a bien fonctionné, le nombre de candidatures est en légère augmentation. La sélection a été opérée pendant les vacances de Pâques. Un groupe de travail composé de professeurs de seconde a apporté son aide et son regard précieux pour discriminer les candidatures : les dossiers sont de très bonne qualité, il n'est pas toujours aisé de choisir.

Observation : répartition géographique extrême de l'origine de nos élèves, en tout 175 collèges différents constituent notre vivier (cf. annexe). Quelques évolutions dans cette répartition, notamment l'effectif moindre issu des lycées Janson de Sailly et Henri IV, l'effectif plus important issu de Victor Duruy : ceci relève du hasard de la qualité des candidatures, mais aussi des choix définitifs faits par les élèves acceptés (choix entre Henri IV et Louis le Grand, mais aussi tout simplement choix de venir ou de ne pas venir).

Les enseignements optionnels :

Demande langues anciennes toujours forte, l'allemand aussi, avec des effectifs supérieurs à ceux de l'espagnol

Combinaisons d'enseignements :

La question des choix de combinaisons d'enseignements d'exploration, d'options facultatives, de sections spécifiques a été réglée par les réflexions du Conseil pédagogique sur la limitation des cumuls d'options, tant pour des raisons qui tiennent au fond (éducation au choix, motivation sur moins de choses que l'on approfondit réellement, concentration de la semaine et des enseignements) que pour des raisons techniques (réalisation, cohérence, qualité des emplois du temps). Les choix opérés sont maintenant connus et clairs, les fiches d'inscription pédagogique les rappellent explicitement. Les modalités de sélection pour les filières spécifiques (orientale, européenne, S1) et pour la spécialité SI à l'entrée en 1^{ère}, ont été clarifiées et les élèves en ont été informés bien explicitement. On souligne l'attrait toujours fort de la filière S-SI en classe de première. En filière littéraire, le choix de la valorisation du cursus par l'accumulation d'options rendues obligatoires atteint visiblement ses limites : nous avons observé l'année dernière que de nombreux élèves étaient fatigués, certains ont demandé à arrêter des options entre la première et la terminale. La réflexion sur la réforme du lycée sera l'occasion de redéfinir la politique des choix pour les élèves littéraires.

Enseignements optionnels : effectifs en 2018-2019

	2nde	1ère	Terminale
latin	97	87	79
grec	42	40	36
section euro	39	36	39
section orientale	18	27	28
allemand	122	153	123
espagnol	113	108	150
anglais	264	312	321

Enseignements inter-établissement (effectifs des élèves du lycée Louis le Grand)

	2nde	1ère	Terminale
Arabe	16	10	6
Chinois	12	15	7
Coréen	0	1	2
Grec moderne	3	1	2
Hébreu	2	7	0
Italien	1	7	5
Japonais	4	5	9
Polonais	0	1	1

Portugais	1	1	1
Russe	3	4	7
Vietnamien	1	2	2
Arts plastiques	0	2	1
Cinéma	3	1	2
Histoire des arts	1	0	4
Musique	1	2	10
Théâtre	1	1	4

Autres langues enseignées : Arabe, Coréen, Grec moderne, Hébreu, Italien, Polonais, Portugais, Russe, Vietnamien (nb : les effectifs des langues enseignées en inter établissement ou par voie du cned ne sont pas encore stabilisés).

En CPGE

Le remplissage est bon cette année.

Aucun surbooking n'a été pratiqué puisque la nouvelle plateforme, qui remplissait au fur et à mesure des démissions, a fonctionné jusque fin août.

Le pourcentage de jeunes filles est équilibré, seules les classes de MPSI et surtout de MP* montrent un déséquilibre très fort (correspondant cependant exactement à ce que l'on observe dans tout le pays). On note que ce déséquilibre augmente encore en MPSI et PCSI cette année.

Fonctionnement de la nouvelle plateforme Parcoursup (établissement d'accueil)

Nous avons la chance d'être un établissement très attractif, et nos classes sont, comme on peut le voir, bien remplies.

Toutefois, le dispositif Parcoursup a changé la donne sur plusieurs points.

- De nombreux élèves ont mis du temps à se décider. Une première vague de choix définitifs a été constatée fin juillet, mais la seconde seulement fin août. Les listes de classes n'ont pu être constituées qu'à la toute fin du mois d'août, y compris la liste des internes !
- Et lorsqu'ils se sont décidés, ils sont nombreux à avoir quand même conservé des vœux en attente. Quelques mouvements ont ainsi été constatés jusqu'à la fin du mois d'août, donc même après la date limite affichées du 27 août.

Effectifs en CPGE 2018-2019

classe	filles	garçons	total	% fille
CPGE1	167	260	427	39,1 %
HEC1	24	22	46	52,2 %
HK	69	29	98	70,4 %
MPSI	34	154	188	18,1 %
PCSI	42	53	95	44,2 %
CPGE2	197	316	513	38,4 %
HEC2	23	21	43	51,1 %
K	75	36	111	67,6 %
MP	17	29	46	37 %
MP*	22	141	163	13,5 %
PC*	53	65	118	44,9 %
PSI*	7	25	32	21,9 %
TOTAL	364	576	940	38,7 %

Le fonctionnement du dispositif des 10% avait été révisé en 2016 par l'institution, il a fonctionné avec Parcoursup comme avec APB, au Lycée Louis-le-Grand seuls sept élèves sont concernés cette année en proposition, trois se sont inscrits définitivement.

Les listes des candidats de nos classements : les statistiques proposées sur le site Parcoursup ne nous permettent pas encore d'étudier les choix fait par les élèves que nous avons bien classés et qui ne sont pas venus. Pourtant, c'est une donnée importante, tant pour observer l'attractivité de l'établissement au regard des éventuels lycées concurrents, que pour étudier les choix des élèves en fonction de leur classement (psychologie du choix en fonction du classement, qui est une donnée nouvelle induite par la plateforme où l'on n'a pas classé ses vœux à l'avance).

Les rangs des derniers admis sont à étudier avec intérêt et mesure : d'abord, parce que la nouvelle plateforme a conduit à une augmentation très sensible des candidatures ; d'autre part, parce que la qualité des dossiers ne tient pas seulement au rang de classement ; enfin, parce que les derniers classés parmi nos admis sont des cas isolés de candidats qui avaient attendu (avaient pu attendre) jusqu'à la fin du mois d'août, là où de nombreux autres, bien mieux classés, avaient renoncé à tous leurs vœux en attente. A titre d'exemple, le dernier admis en MPSI était classé 434^{ème}, et seuls deux élèves inscrits ultérieurement ont porté ce rang à 628.

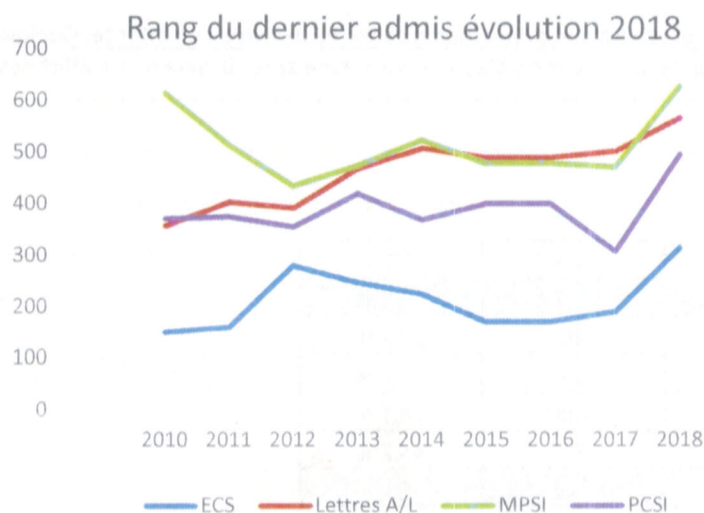
On observe enfin une réelle dynamique de la filière littéraire.

En lettres supérieures (hypokhâgne), l'effet des très bons résultats aux concours a été quasi immédiat : dès le début du mois de juillet, de nombreux élèves qui étaient admis mais avaient conservé des vœux en attente se sont décidés définitivement pour le lycée Louis le Grand.

En première supérieure, les effectifs très lourds tiennent à deux éléments. D'une part, là encore, l'effet des très bons résultats qui nous ont apporté de très bonnes candidatures de redoublants (cubes), de notre lycée et de l'extérieur. D'autre part, une politique affichée explicitement de sécurisation du parcours pour tous les étudiants de première année.

Parcoursup statistiques 2018

	Candidats	Classés	Rang dernier admis	Appelés	Présents	dispositif 10%
ECS	2329	454	315	48	46	1
Lettres A/L	1821	853	566	96	98	2
MPSI	5525	700	628	185	188	3
PCSI	3481	800	496	95	95	1



Evolution du nombre de candidatures en 2018

	Candidats	Evolution en %
ECS	2329	+ 46,8
Lettres A/L	1821	+ 41,3
MPSI	5525	+ 46,0
PCSI	3481	+ 88,0
Total	13156	+ 54,6

La progression du nombre de candidatures est très significative cette année, encore davantage que l'année précédente. Une comparaison nationale montre que cela a été le cas également dans les autres grands lycées parisiens et de province, et dans les mêmes proportions. Cela n'a pas toujours été le cas dans les établissements ayant des CPGE moins sélectives. Il

semble que le changement des règles, avec l'introduction de Parcoursup, ait joué un rôle décisif : pour la session 2018, les élèves avaient la possibilité de mettre non pas douze mais 20 vœux en CPGE (intitulés « sous vœux »), ils ont ainsi pu « oser » mettre des vœux qu'ils n'auraient pas utilisés à perte ou à risque.

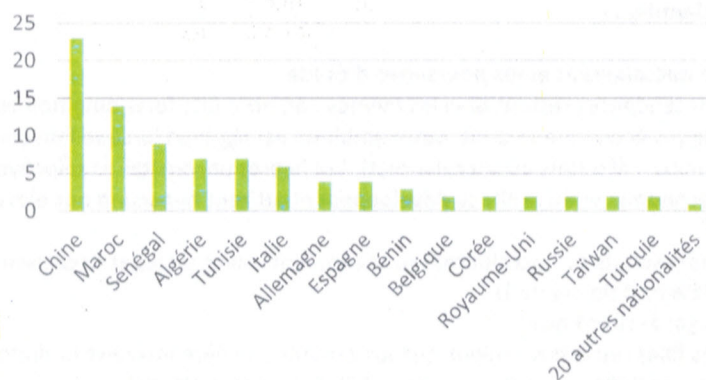
On peut en déduire par ailleurs que le modèle CPGE intéresse les jeunes de terminale, et qu'ils sont très bien informés de tous les choix qui s'offrent à eux. On peut en déduire aussi que, sachant qu'ils auraient tout le temps de choisir après le 22 mai et jusqu'à fin septembre, les élèves ont préféré inscrire de nombreux vœux, parfois éclectiques, pour prendre ultérieurement le temps de la concrétisation du choix.

Elèves internationaux 2018 - 2019 sur l'ensemble du lycée

Elèves internationaux selon les niveaux

	Effectif	%
Secondes	17	6,4
Premières	18	5,8
Terminales	13	4,0
Total 2d cycle	48	5,4
CPGE1	28	6,6
CPGE2	34	6,6
Total CPGE	62	6,6

Effectif par nationalité LLG 2018-2019



Observations

Les relevés statistiques s'appuient sur les nationalités déclarées, et lorsqu'un élève possède plusieurs nationalités la base académique ne permet d'en consigner qu'une seule, si bien qu'il existe une diversité internationale cachée !

Sur les deux niveaux de CPGE, 62 étudiants étrangers, soit 6,6 %, ce qui est un peu en retrait des données des années précédentes. La part des lycées AEFE est importante.

Il existe des programmes spécifiques avec la Tunisie, le Bénin, le Sénégal, l'AEFE (bourses excellence major), Taïwan. Cependant, certains de ces programmes s'essouffent, ils apportent moins de candidats, ou encore certains candidats sélectionnés se désistent sans être remplacés. Il me paraît clair que les accords intergouvernementaux dont ils dépendent ne peuvent se suffire à eux-mêmes, des projets de coopération ne perdurent que si on les fait vivre réellement (rencontres, mobilités d'élèves, de professeurs...).

En revanche, nous avons développé ou réactivé des liens avec :

- les services de coopération de notre ambassade à Bucarest, avec lesquels nous avons remis en place depuis 2017 le concours de sélection d'excellence avec la Roumanie, et nous accueillons un élève Roumain en MPSI
- les services universitaires de l'Ambassade du Sénégal à Paris. L'accord de 2015 entre le Sénégal, l'Ecole polytechnique et les trois lycées Louis le Grand, Henri IV, Le Parc, a bien fonctionné la première année mais a dysfonctionné l'année dernière du fait d'un recrutement médiocre (manque de candidats ? défaut d'information des élèves ? absence de préparation dans les établissements source ?). Avec Monsieur Tosel, professeur de mathématiques en MP*, nous avons réalisé une mission sur place en juillet 2018, laquelle nous a permis de créer des liens avec différents lycées de grande qualité, et notamment de donner toutes informations sur le contexte d'études en CPGE en France aux équipes pédagogiques et aux chefs d'établissement. Un partenariat de coopération est en préparation avec deux établissements : le lycée d'excellence scientifique de Diourbel et la maison d'éducation Mariama Bâ.

Il est déterminant que les élèves ainsi recrutés soient d'un excellent niveau et contribuent à l'enrichissement non seulement linguistique et culturel, mais aussi académique de nos classes. Il s'agit d'un enjeu majeur de notre projet d'établissement, et qui contribue à la réussite aux concours.

On note enfin que, souvent, ces étudiants ont des difficultés en français, quand bien même ils ont suivi des cours intensifs dans leur pays d'origine, quand bien même ils viennent de pays francophones. Nous allons donc mettre en place rapidement des heures de Français langue étrangère ; à cette fin, je prospecte des pistes avec l'ENS Ulm et avec le Rectorat.

Orientation

Les flux d'orientation en fin de seconde

Pas de redoublement cette année.

Faible orientation en L : 4,9 % (académie 11 %, France 9 %)

Très forte orientation en S : plus de 93 % (académie 39 %, France 35 %)

Cinq élèves orientés en ES, soit 1,8 % (académie 24 %, France 21 %)

Equilibre garçons-filles dans l'ensemble, le taux de filles en 1S cette année est équilibré, y compris en S-SI (37 %). En S1, la proportion de filles est forte cette année encore, elle correspond à celle que nous observons dans les CPGE PCSI (43,2%), en TS1 elles sont même 50 % !

Le choix de la filière littéraire est resté très faible malgré diverses initiatives: information, interventions d'anciens camarades actuellement en TL ou en hypokhâgne, motivation, incitation en conseil de classe, recherche de l'excellence littéraire. Cela nous indique que les élèves qui ont choisi d'entrer au Lycée Louis-le-Grand avaient avant tout un projet scientifique...

Le baccalauréat et les poursuites d'étude

Les tendances restent bien les mêmes : on note une forte ambition et qui se concentre sur les CPGE, la L1 santé et les filières économie et droit. Cette ambition est légitime lorsque l'on considère leurs résultats aux examens et concours (cf. annexe : résultats au baccalauréat). Les filières universitaires sélectives (IEP, mais aussi doubles cursus autour de l'économie et du droit) se développent et attirent beaucoup nos élèves.

Les résultats au baccalauréat sont excellents, avec un léger fléchissement des mentions *Très Bien* en filière scientifique (71% tout de même !).

Regards spécifiques

Les filles réussissent mieux que les garçons en filière littéraire (indicateur spécifique : taux de mentions TB et B), font jeu égal en filière scientifique (pas en STI2D mais leur effectif n'est pas représentatif).

Selon le genre

	Effectif		TB				B			
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	% de TB filles	% de TB garçons	Filles	Garçons	% de B filles	% de B garçons
L	24	10	19	5	79,2%	50,0%	2	3	8,3%	30,0%
S	122	137	80	94	65,6%	68,6%	22	27	18,0%	19,7%
STI2D	2	27	0	2	0,0%	7,4%	0	7	0,0%	25,9%

Selon le critère "boursier"

	Effectif		TB				B			
	Boursiers	Non boursiers	Boursiers	Non boursiers	% de TB boursiers	% de TB non boursiers	Boursiers	Non boursiers	% de B boursiers	% de B non boursiers
L	10	24	6	18	60,0%	75,0%	1	4	10,0%	16,7%
S	64	195	17	157	26,6%	80,5%	14	35	21,9%	17,9%
STI2D	8	21	0	2	0,0%	9,5%	0	7	0,0%	33,3%

Selon le critère "Cordée de la réussite"

	Effectif		TB				B			
	Cordée	Non cordée	Cordée	Non cordée	% de TB "Cordées"	% de TB "non Cordées"	Cordée	Non cordée	% de B "Cordées"	% de B "non Cordées"
L	1	33	0	24	0,0%	72,7%	0	5	0,0%	15,2%
S	13	246	3	171	23,1%	69,5%	6	43	46,2%	17,5%

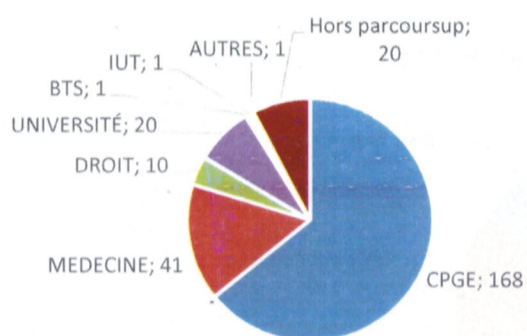
En croisant les critères "Cordée de la réussite" et "boursier"

	Effectif		TB				B			
	Cordée et boursier	Cordée non boursier	Cordée et boursier	Cordée non boursier	% de TB Cordée boursiers	% de TB Cordée non boursiers	Cordée et boursier	Cordée non boursier	% de B Cordée boursiers	% de B Cordée non boursiers
L	1	0	0	0	0,0%		0	0	0,0%	
S	5	8	0	3	0,0%	37,5%	3	3	60,0%	37,5%

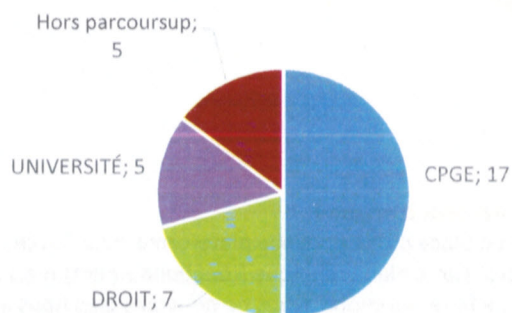
Pour ce qui concerne les boursiers, et en particulier les élèves issus de la cordée de la réussite, on constate que le taux de mentions TB et B est significativement plus bas. Il est clair que nous devons y voir un défi à prendre en compte et relever par différents leviers, notamment le travail sur la transition entre le collège et le lycée, puis sur l'accompagnement et la motivation.

**Orientation des élèves de terminale
Session 2018**

	Série S	%	Série L	%	STI2D	%
CPGE	168	64,1	17	50,0	10	34,5
MEDECINE	41	15,6				
DROIT	10	3,8	7	20,6		
UNIVERSITÉ	20	7,6	5	14,7	4	13,8
BTS	1	0,4			3	10,3
IUT	1	0,4			3	10,3
AUTRES	1	0,4			1	3,4
Hors parcoursup	20	7,6	5	14,7	3	10,3
En attente de réponse					5	17,2
Total	262		34		29	
DONT à LLG	59	35,1				

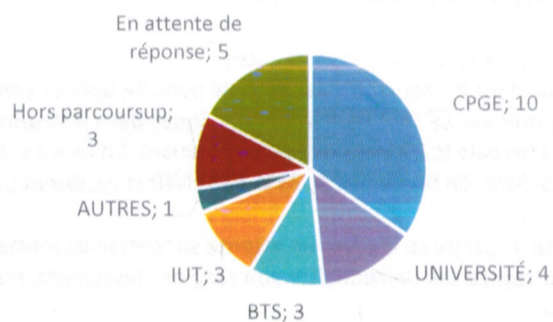


LLG 2018 Série S : 262 élèves



LLG 2018 Série L : 34 élèves

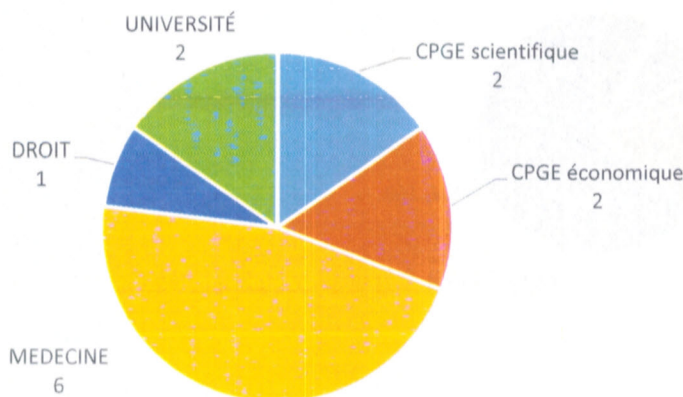
LLG 2018 STI2D : 29 élèves



Focus : orientation des élèves de la cordée

Cordée 2017-2018	Série S	%	Série L	%
CPGE	4	30,8%	0	0,0%
CPGE scientifique	2	15,4%	0	0,0%
CPGE économique	2	15,4%	0	0,0%
CPGE littéraire	0	0,0%	0	0,0%
MEDECINE	6	46,2%	0	0,0%
DROIT	1	7,7%	1	100,0%
UNIVERSITÉ	2	15,4%	0	0,0%
BTS	0	0,0%	0	0,0%
IUT	0	0,0%	0	0,0%
AUTRES	0	0,0%	0	0,0%
Hors Parcoursup	0	0,0%	0	0,0%
En attente de réponse	0	0,0%	0	0,0%
Total	13		1	

Orientation des 13 élèves de la cordée en filière S



Orientation et fonctionnement de Parcoursup (établissement d'origine)

Cette année a été une année particulière, avec la mise en place d'une nouvelle plateforme pour l'accès à l'enseignement supérieur. Les conséquences en ont été très importantes, sur le plan technique (fonctionnement) mais aussi sur le fond (façon de réfléchir l'orientation, d'exprimer ses vœux, de faire ses choix). Nous ne pouvions plus nous appuyer sur les repères des années antérieures pour comprendre l'évolution du dispositif, ni pour conseiller les élèves.

Au bout du compte, force est de constater que la plateforme a plutôt bien fonctionné dans son ensemble. Les chiffres globaux pour l'ensemble de la France le montrent. Ils cachent cependant des disparités de situation, tant pour ce qui concerne les établissements que pour ce qui concerne les élèves individuellement.

En ce qui concerne le lycée Louis le Grand, nous pouvons faire les constats suivants :

- le travail préparatoire à l'expression des vœux dans Parcoursup s'est déroulé dans de bonnes conditions, les professeurs principaux, deux par classe de terminale, se sont réellement impliqués dans le dispositif
- les propositions obtenues par les élèves de terminale le 22 mai ont été nombreuses. En filière L, 89% des élèves avaient au moins une proposition. En filière S, 98%. En filière STI2D, 38%. Ces chiffres ne disent pas si les élèves étaient heureux des propositions reçues...
- de fait, un nombre significatif d'élèves ont été déçus de se trouver en attente sur certaines formations, ou encore d'être écartés définitivement de certaines autres. Le fait de connaître son rang de classement, parfois décourageant, n'a pas toujours été bien vécu.
- plus largement, certains élèves n'ont pas compris ce classement dans des établissements pour lesquels la candidature leur avait été parfois conseillée par l'équipe de terminale.

- enfin, le mécanisme d'ensemble a avancé bien lentement, le calendrier permettant aux candidats de conserver des vœux en attentes jusqu'au 5 septembre (alors même que la date d'inscription dans les CPGE avait été avancée au 27 août).
- De façon plus particulière, un sujet est apparu sur la question des candidatures au lycée Louis le Grand lui-même : moins de proposition en PCSI (ce qui a déçu certains élèves), davantage en MPSI, pas du tout en hypokhâgne (malgré de nombreuses propositions).

On s'aperçoit ainsi que de nouvelles composantes apparaissent dans le choix des élèves du fait de l'introduction d'un calendrier différent (avec attentes possibles et identifiées), et du fait de la connaissance du rang de classement sur les différents vœux. Nous devons désormais compter avec une dimension psychologique qui n'existait pas auparavant.

Sociologie des élèves

La sociologie des élèves constitue un des indicateurs du projet d'établissement : l'ouverture sociale.

Les données statistiques du supérieur pour cette rentrée ne sont pas encore disponibles, les élèves et étudiants n'ont pas encore finalisé leurs démarches au Crous.

En CPGE les données Parcoursup sont basées sur la situation de boursier du second cycle, ce que nous ne suivions pas auparavant. Par ailleurs, les déclarations mais ne comptabilisent pas tous les boursiers, et de toute façon pas les boursiers internationaux nombreux.

CPGE

Différents programmes sont possibles dans le cadre d'études au lycée LLG

Boursiers 2018 (CROUS)

Boursiers de l'association des anciens élèves

Boursiers de la Fondation LLG

Boursiers de la Fondation Odon Vallet

Boursiers d'excellence de l'AEFE

Boursiers d'excellence de l'Etat tunisien

Boursiers d'excellence de la République du Sénégal

On souligne que 30 élèves bénéficient d'une place en internat d'excellence, soit au site de Lourcine (Port Royal), soit au lycée Jean Zay (rue du Dr Blanche).

Boursiers en CPGE

	effectif	boursiers du secondaire	admis en %	candidats en %
Lettres AL	95	8	8,4	7
ECS	47	4	8,5	6
MPSI	185	15	8,1	6,5
PCSI	95	10	10,5	7

Second cycle

Les boursiers en second cycle sont de l'ordre de 14%, en légère baisse malgré le recrutement très ouvert décrit ci-dessus. Le travail de recensement et de suivi est en cours.

Nous accueillons cette année encore en terminale un élève boursier d'excellence béninois dont la prise en charge est assurée par la Fondation Odon Vallet.

Le programme de la Fondation « un avenir ensemble » est très utile, il permet l'accompagnement d'élèves du 2d cycle par des personnalités qui s'engagent dans la durée : pour les années lycées mais aussi plus loin, pour le parcours d'études.

Enfin, dans le cadre des stages de formation humaine, deux élèves polytechniciens de 1^{re} année de l'X sont affectés cette année comme « ambassadeurs » dans notre établissement, avec deux missions : une mission pédagogique auprès des élèves de situation sociale défavorisée, et une mission de soutien aux actions sociales de la Fondation LLG.

Cordée de la réussite

1/ Le lycée Louis-le-Grand comme établissement « tête de cordée »

Nous intervenons dans le cadre d'un partenariat avec 14 collèges situés en quartier politique de la ville.

Environ 90 collégiens sont prévus pour la session 2018 comme pour la session précédente, ils suivent un programme de rencontres, de soutien pédagogique et d'approfondissement, d'ouverture culturelle, d'orientation et de motivation : nous participons ainsi à la préparation des élèves de ces collèges à leur entrée au lycée.

2/ Le lycée Louis-le-Grand comme établissement d'accueil

Actuellement sont issus des cordées: 24 élèves de seconde, 8 élèves de première et 21 élèves de terminale.

Impliqués dans ce dispositif : sept professeurs, deux CPE, les stagiaires polytechniciens, une intervenante extérieure pour les cours de théâtre.

→ Plusieurs professeurs du lycée Louis-le-Grand s'associent ainsi au projet et à la prise en charge des collégiens, je les remercie chaleureusement pour cet investissement précieux.

CPGE et universités, loi ESR du 22 juillet 2013

Les conventions

Référence : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027735009&categorieLien=id>

Le Conseil d'administration du lycée Louis-le-Grand a adopté au cours de l'année 2015 les conventions avec les universités suivantes :

Paris 1 Panthéon Sorbonne

Paris 3 Sorbonne nouvelle

Sorbonne Université

Paris 5 Descartes (partiel)

Paris 7 Diderot

Paris Ouest (Nanterre)

Paris Sud (Orsay)

Paris Sciences et Lettres (Communauté d'universités)

Paris Dauphine

Depuis, certaines de ces universités se sont regroupées ou bien même ont fusionné : les accords antérieurs ont toutefois été maintenus et nos étudiants peuvent ainsi s'inscrire en cumulatif dans l'établissement et dans la filière qui leur convient. Dans leur grande majorité, nos élèves s'inscrivent ainsi à Sorbonne Université (ex Paris 4 et Paris 6), à Paris 1, quelques uns à Paris X et Paris XI.

Principe

Par ces conventions sont mises en œuvre des équivalences de niveau et non plus de contenus. Idéalement, cela doit permettre l'orientation des étudiants de CPGE vers leur université de proximité, et donc de faciliter les parcours. Nous nous attachons à garantir la validité de ces conventions pour l'ensemble des établissements à CPGE de Paris, et la validation des années universitaires sans contrepartie d'évaluation même partielle. L'étudiant doit pouvoir choisir, à l'inscription, dans une liste de parcours possibles ; et, par ailleurs, la validation de ses ECTS par le conseil de classe du lycée doit provoquer automatiquement une validation de la part de l'université partenaire.

Remarques

En L1 et L2, il n'y a pas de diplôme, on « valide » l'année et cela permet de s'inscrire au niveau supérieur dans l'université concernée ou bien dans une autre en France. Il s'agit cependant bien d'une « validation » et pas seulement d'une « équivalence ». En L3, les choses sont différentes, il existe bien le diplôme de Licence. Cependant, les conventions ne permettent pas (ou très rarement) l'obtention du diplôme lui-même sans évaluation au moins partielle ; en revanche, elles permettent souvent d'acquérir le « grade » de Licence, ce qui signifie avoir validé le niveau de la Licence et, en conséquence, pouvoir s'inscrire en master dans l'université dans laquelle on est inscrit. Cependant, pour s'inscrire dans les universités étrangères, sauf en cas d'accord de partenariat (cotutelle), il convient d'avoir le diplôme lui-même. Les universités qui permettent d'obtenir le grade de Licence sont Paris X, sous réserve d'une évaluation spécifique, et Paris 1 en histoire, sous réserve de la participation à un séminaire spécifique tout au long de l'année.

Difficultés

1/ Modalités d'inscription : chaque université a ses propres règles, son propre calendrier, ses propres modalités opérationnelles. Dans certains cas, la démarche est aisée : cf. l'inscription dématérialisée à l'UPMC.

Dans d'autres cas cela s'avère très compliqué : à Paris 1, les procédures sont opaques, le calendrier n'est pas en phase avec celui de nos conseils, les dossiers papier nous sont transmis hors délai par les secrétariats. Un document cadre a été réalisé par la proviseure adjointe pour permettre aux élèves de repérer les modalités et procédures d'inscription.

2/ Les validations de parcours ne sont pas automatiques au vu des crédits proposés par l'établissement. Des « commissions » siègent et décident dans les universités. Dans certains cas (Paris 3, Paris Sud) cela se fait de façon transparente et il n'y a pas aucun problème. Dans d'autres cas (Paris 1, Ex-Paris 4) nous ne sommes pas invités aux commissions. Enfin, pour les autres universités, il n'est pas remonté de problème mais nous ne savons rien des décisions prises. Le plus souvent, nous apprenons le déroulement des choses par les élèves.

Le contact direct avec les Présidents ou Vice-présidents d'université est utile, car il permet d'aborder cette question et de repérer les interlocuteurs qui permettront de faciliter les démarches. C'est en particulier le cas avec les Présidents des universités où s'inscrivent la très grande majorité de nos élèves : Paris 1, Sorbonne Université.

Accord particulier

Le dispositif spécifique mis en place avec Paris 1 pour le droit a été prorogé moyennant une participation de l'établissement. Cette participation, financière auparavant, a été transformée en option de mise à disposition de locaux, sur des créneaux (notamment de l'amphithéâtre) que nous avons définis à l'avance. Cette option n'a pas été utilisée l'année dernière.

Modalités pédagogiques de l'accord : les élèves effectuent un stage de trois semaines en juillet qui est validé au travers d'une épreuve d'évaluation, en L1, puis en L2. Nous nous attachons à maintenir le dispositif qui est une source d'attractivité pour nos khâgnes notamment. On note, par ailleurs, que Paris 1 est ouverte à l'inscription des étudiants littéraires en L3 sur des bi-cursus.

Remarque : ce dispositif est ouvert à 30 élèves en principe, ce qui suffisait à couvrir les besoins (candidatures) jusqu'en 2017. Cette année, nous avons reçu 85 candidatures... Une sélection a donc dû être mise en place ? Nous avons classé en priorité les élèves issus de filière littéraire, du fait de la cohérence de parcours et de la sélectivité de leur concours (possibilité pour les élèves de filière économique ou encore scientifique de s'inscrire à une formation de droit dans le cadre de l'école qu'ils intégreront). Par ailleurs, nous constatons que les élèves de CPGE littéraire s'engagent effectivement jusqu'au bout de cette préparation, tandis que leurs camarades des autres filières ont tendance à ne pas poursuivre la démarche en seconde année.

Déroulement de la rentrée, organisation de l'année

Personnels

L'équipe de Direction se renouvelle avec l'arrivée de Mme Vélina Brutus, Proviseur adjoint, en charge des CPGE.

Service de l'intendance : l'équipe reste stable cette année.

Ouvriers professionnels : arrivée de M Brion (responsable d'équipe) au 1^{er} septembre et de M Bastard (menuisier) au 1^{er} octobre.

Les difficultés importantes rencontrées dans le recrutement et le management des personnels de la Région l'année dernière s'estompent, cependant il reste que de nombreux personnels sont des contractuels ce qui présente plusieurs inconvénients : les contrats ne commencent qu'au 1^{er} septembre, si bien que les équipes sont extrêmement réduites à la fin du mois d'août, là où les opérations de nettoyages sont particulièrement importantes (préparation de l'internat, remise en état de l'établissement après les travaux de l'été) ; les personnels arrivent et ne connaissent pas l'établissement et son fonctionnement ; ils ne sont pas stables sur leur poste.

L'accueil d'apprentis de bac professionnel gestion et administration ou de BTS disparaît. L'accueil de stagiaires en revanche continue d'être possible. Par ailleurs, comme l'année dernière, nous allons demander à pouvoir accueillir des stagiaires IRA au cours de cette année.

Les professeurs stagiaires : plus nombreux que prévu initialement, deux stagiaires ont dû être remplacés (congé maternité, poursuite d'études en thèse). Contrairement à l'année dernière, les remplacements ont été très rapidement mis en place.

Organisation et déroulement de la rentrée

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions : organisation, accueil, diverses rencontres et réunions, fonctionnement des services, nouveaux personnels.

Les cartes de lycéen : délais de fabrication encore améliorés cette année, ce qui a permis de gérer bien plus facilement l'accès à la cantine dès les premiers jours.

Les ajustements de services de rentrée (groupes, horaires dans certaines classes) ont été réalisés dès les premiers jours, l'envoi des emplois du temps aux professeurs et (involontairement) aux élèves a notamment permis de relever à l'avance les éventuelles questions.

Plusieurs champs de réflexion avaient été abordés dans le cadre des travaux du Conseil pédagogique de l'année dernière afin de définir une organisation cohérente et efficiente des enseignements, afin aussi de présenter aux élèves des choix clairs :

- Les combinaisons d'enseignement possibles aux différents niveaux d'enseignement en fonction des filières (horaires, cumuls, préparation au baccalauréat)

- L'organisation des enseignements d'exploration (matières concernées, horaire, déroulement sur l'année)

- Les spécialités en terminale (offre, choix, cumul)

- Les dispositifs d'accompagnement et d'aide aux élèves

- L'organisation de l'EPS en CPGE (horaire, répartition dans la semaine)

- Les horaires et dédoublements en STI2D

La rentrée a été préparée en tenant compte des échanges. Un oubli a été fait concernant quelques élèves de terminale littéraire qui ont été malencontreusement inscrits sans langue ancienne, contrairement au projet de cette filière.

La poursuite de la classe de seconde sans notes est une évidence : parce que l'expérience s'est avérée très positive, parce qu'il y a encore de nombreuses pistes de réflexion et d'amélioration à explorer. Les grands principes de mise en place ont été les mêmes. Les élèves concernés ont appris ce dispositif spécifique le jour de leur rentrée. Certains avaient déjà connu un tel dispositif en collège, soit dans une classe, soit dans une matière. Ils ont eu quelques questions portant notamment sur le niveau de la classe et sur les contenus de programme qui seraient envisagés. Les parents ont très bien accueilli ce projet, et se sont intéressés plus spécifiquement aux modalités envisagées pour l'évaluation, aux repères et au suivi des élèves, l'un d'entre eux a exprimé la crainte d'une classe moins bonne, là où, précisément, l'année précédente a montré l'excellence des élèves. Les professeurs font état d'un très bon esprit dans la classe, d'une grande hétérogénéité des parcours antérieurs, d'un manque d'autonomie certain en organisation et manipulation (sciences expérimentales), mais en même temps d'une implication et de progrès déjà sensible après quelques semaines.

Le calendrier prévisionnel du déroulement de l'année avec ses principales périodes, réunions et rencontres, conseils, examens et moments d'orientation, a été diffusé lors du précédent Conseil d'administration afin de permettre à chacun de prévoir et d'organiser son année en fonction des échéances prévues. Ce calendrier est accessible sur le site du lycée, et remis à jour lorsque des éléments nouveaux apparaissent. Il faut le considérer comme une référence.

Sorties et voyages

Le calendrier des voyages et appariements sera aussi mis en ligne sur le site du lycée.

Une réunion a été organisée le 11 septembre avec tous les porteurs de projet afin de clarifier le fonctionnement de la mise en place d'un voyage et de présenter le « kit voyages scolaires » à destination des enseignants réalisé par la stagiaire IRA au printemps dernier. Il s'agissait aussi de recenser les projets et de mettre le calendrier en cohérence.

La restauration

Les flux d'élèves et le temps de restauration restent des points d'attention majeurs. Un travail tout particulier a été réalisé cette année dans la conception des emplois du temps ainsi que dans la réalisation rapide des cartes de cantine.

Le résultat de ce travail est très satisfaisant, nous observons dès ce début d'année une fluidité que nous ne connaissions pas.

Par ailleurs, la mise en place des poubelles avec tri et pesage a une double vocation. D'une part, sensibiliser au gâchis alimentaire et inviter les élèves à faire attention aux portions. D'autre part, fluidifier le fonctionnement de la chaîne de lavage, les agents ayant ainsi moins de temps de manipulation. Fin septembre, les nouvelles poubelles sont installées, le dispositif de pesage n'est pas encore actif. Mais les élèves se sont très rapidement emparés de ce nouveau fonctionnement, et les retours en sont très positifs.

Fonctionnement du réseau informatique, site internet, ENT

Point crucial dans le fonctionnement de l'ensemble des services et de la pédagogie du lycée, l'informatique est un secteur qui concerne chacune et chacun au quotidien. La situation au lycée Louis-le-Grand est complexe et le fonctionnement difficile, cette rentrée encore ne fait pas exception.

Un travail important d'organisation, d'acquisitions et d'installations (matériel, câblage, wi-fi) a été réalisé au cours des années 2015-2018, néanmoins cela reste un domaine dans lequel notre établissement a encore beaucoup à investir et réfléchir. Par ailleurs il s'agit d'un secteur évolutif, où il faut être capable de penser en prospective à moyen et long terme. On souligne que le numérique est l'une des priorités de notre Ministère, tant pour ce qui concerne les aspects pédagogiques qu'administratifs !...

→ Personnes ressource pour l'informatique

Pilotage général : Stéphanie Vinel et Sébastien Pelletant

Stéphanie Vinel : mise en ligne sur le site, Pronote, téléservices, site d'inscription en seconde

Pierre Mintz (Rectorat, DSI) : interventions informatique administrative et réseau

Loïc Josse (Professeur de sciences de l'ingénieur) : référent numérique (informations pédagogiques, projets pédagogiques, conseils sur le choix des logiciels, veille)

Fouad Lahmidani (Professeur attaché de laboratoire en physique, Correspondant DSI) : accès, codes, organisation du réseau pédagogique

Guillaume Dewaele (Professeur d'informatique en CPGE) : aide à la conception de programmes pour les inscriptions et pour les commissions de recrutement

Sophie Pourcheron : paiement des frais de cantine, internat, restauration scolaire, télépaiement

André Frambourt : reprographie

Ouvriers professionnels : en particulier Denis Narfin, Christian Géromégnace, Alex Ambroise (interventions techniques et matérielles dans les salles)

Personnel région 1: interventions techniques de maintenance (présent tous les jeudis)

Personnel région 2 : interventions sur le réseau

Lénaïg Renaud (gestion des salles ressource, gestion de l'événementiel)

Cécile Bordas (gestion des salles pédagogiques)

Laurent Schram (gestion des salles : physique chimie)

→ Enjeux et chantiers

Le site internet et l'espace numérique de travail : le projet de rénovation complète du site, que nous avons envisagé l'année dernière en coopération avec l'ISIT, n'a pas fonctionné. Il semble qu'il était un peu ambitieux de demander à des stagiaires, même en travail de fin d'études, de porter un tel projet. Cette année, nous avons prospecté en direction de plusieurs prestataires, obtenus des propositions soit trop longues et coûteuses, soit inabouties. Cette priorité reste pour la nouvelle année scolaire.

Le renouvellement du parc informatique, avec planification pluriannuelle des acquisitions, se poursuit.

Internet à l'internat : l'installation du Wi-Fi réalisée cet été permet une bonne connexion à l'internat comme dans tout l'établissement. Une mauvaise coordination entre la région et le prestataire a eu pour conséquence fâcheuse que deux couloirs d'internat ont été oubliés... ce sera réalisé rapidement (vacances de la Toussaint).

Maintenance : La Région Ile de France change à nouveau son prestataire externe pour les opérations de maintenance du parc informatique... cela signifie qu'un nouveau technicien va devoir apprendre à connaître l'ensemble de l'établissement et son parc de machines, son réseau. Et que nous allons perdre la connaissance acquise par le technicien de l'année passée qui a fait un très bon travail, efficace, réactif. Nous réfléchissons au moyen de le conserver.

Le RGPD (règlement général sur la protection des données) est en vigueur en Europe depuis le 25 mai 2018. Il impose à chaque établissement d'organiser la protection des données, et, notamment, de constituer un registre qui recense toutes les opérations mettant en jeu des données personnelles, sensibles ou non. Le lycée Louis le Grand a été choisi par le rectorat comme établissement pilote. Dans ce cadre, nous allons petit à petit mettre en place le registre pour le lycée Louis le Grand, et serons accompagné par M. Taillard (Délégué académique au numérique) et Mme Oyarzabal, Référente RGPD pour l'académie de Paris.

L'espace numérique de travail de la Région Ile de France a été activé pour le lycée Louis le Grand depuis la mi-septembre. Il permet de transmettre des informations (messages, documents) de façon protégée conforme aux règles de sécurité, il permet aussi d'accéder à différents services et logiciels. Notamment, il permet de se connecter à Pronote sans nécessiter de retaper un code d'accès et un mot de passe. Par ailleurs, et contrairement à Pronote, il prévient lorsque l'on reçoit une notification ou un document (courriel envoyé à l'adresse que l'on souhaite). Cela signifie que le lycée peut s'appuyer de façon fiable sur ce canal pour transmettre des informations : fiable parce que sécurisée en terme d'accès, fiable aussi parce qu'il appartient à chaque membre de la communauté scolaire de se connecter et de renseigner la redirection vers l'adresse électronique choisie.

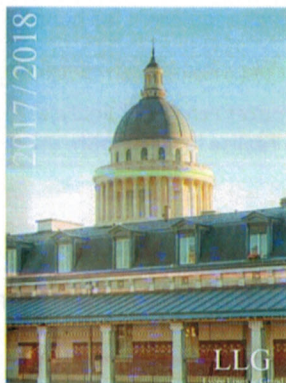
Communication

La réflexion pour une structuration globale et stratégique de la communication au lycée, à l'interne comme vers l'extérieur, reste une priorité. Les enjeux en sont l'information et le lien avec les familles, l'orientation, la qualité de la vie de tous dans l'établissement, l'adhésion et le soutien aux projets mis en œuvre, mais aussi l'image du lycée et son rayonnement.

Dans ce cadre je souhaite porter mon attention sur les priorités suivantes :

- + le développement du site internet, le développement et la réactivité de l'espace numérique de travail, sur lesquels nous allons travailler en priorité cette année (cf. *supra*)

- + le respect de la charte graphique de qualité qui a été élaborée pour le lycée, notamment à travers les supports de présentation (chemises cartonnées, photos, affiches, mais aussi les présentation type en PPT, etc...) : l'édition de la nouvelle plaquette du lycée, en janvier 2018, a été l'occasion d'établir une charte graphique et des documents déclinés à partir de cette base. L'éditeur Infocap a effectué un travail de grande qualité et nous poursuivrons notre collaboration avec lui. La nouvelle plaquette sera éditée au printemps 2019.



LLG
Lycée Louis le Grand
PARIS

- + la diffusion de l'information à la fois administrative, réglementaire, mais aussi pédagogique et tout simplement quotidienne sur la vie et le fonctionnement du lycée. Il s'agit de fonder une connaissance commune et partagée de la vie de l'établissement : outre le site internet, nous utilisons depuis la rentrée l'espace numérique de travail de la Région Ile De France, *mon lycée.net*, plateforme à partir de laquelle on accède directement aux applications habituelles (vers *Pronote* par exemple, mais aussi vers une messagerie que chacun peut rediriger vers sa propre boîte aux lettres électronique. Ainsi,

chacun est responsable de la bonne transmission de ses informations. Par ailleurs, pour chaque message reçu, une notification est envoyée sur l'adresse électronique, si bien que les informations ne s'accumulent pas sans qu'on soit prévenu.

+ l'installation de grands écrans (affichage dynamique) est en cours de finalisation. Les écrans sont positionnés en des lieux stratégiques de l'établissement. Les raccordements au réseau sont presque terminés. Des formations sont organisées pour que, au sein de chaque service, on soit en mesure de mettre les informations en ligne.

+ la réalisation du beau livre sur le lycée Louis le Grand est en cours de finalisation. Au départ, l'idée était de rééditer l'ouvrage publié en 1997, épuisé actuellement, en le complétant par une mise à jour proposant quelques informations sur l'actualité depuis le tournant du siècle. Chemin faisant, le travail a été beaucoup plus important et beaucoup plus approfondi. En effet, il est apparu nécessaire d'en moderniser la charte graphique et la mise en page, d'en retirer certains contenus d'actualités devenus obsolètes, de reformuler un grand nombre d'articles pour moderniser le propos et ramasser un peu le discours. Par ailleurs, de nouveaux documents iconographiques ont été ajoutés. Un comité éditorial a travaillé sur ce projet depuis janvier dernier, coordonné par Jeanne Weeber, documentaliste. En principe, la publication devrait pouvoir se faire au début de l'année 2019, l'éditeur lancera certainement une souscription.

Sécurité

Avant même de garantir des programmes pédagogiques et un cadre éducatif, un établissement scolaire doit assurer la sécurité de tous les membres de la communauté ainsi que celle des locaux et matériels. C'est une obligation institutionnelle, mais c'est aussi la première condition pour travailler dans la confiance et la sécurité. Une question majeure, donc, et que nous investiguons de façon systématique et approfondie, dans le cadre d'enjeux tout à la fois structurels et conjoncturels : la complexité des locaux, le problème des clés différentes utilisées dans l'établissement, la présence permanente d'élèves et de personnels, les manifestations quotidiennes organisées au lycée et impliquant l'accueil de personnes extérieures.

Une réflexion déjà finalisée a été menée sur la question des accès principaux de l'extérieur vers l'intérieur du lycée, avec l'étude de la mise en place de cartes magnétiques pour l'ouverture des portes et portails concernés. Un plan précis a été établi et validé par les services de sécurité de la préfecture, la réalisation n'a pu se faire l'année jusque-là (questions techniques, montage du dossier) mais nous travaillons toujours sur cette hypothèse.

Eléments réalisés au cours de l'année passée :

- Nouvelle rédaction des consignes de sécurité (adaptations) et leur appropriation
- Nouvelle rédaction du PPMS (Plan prévisionnel de mise en sûreté), mise en place d'exercices
- La sécurisation des abords du lycée, suite à un arrêté préfectoral. L'interdiction de stationnement et la mise en place de barrières fixes est à présent réalisée et couvre presque entièrement la façade du lycée.
- Remplacement de la centrale de sonorisation et réparation des haut-parleurs défectueux
- Réparation du réseau des caméras de vidéo protection

Les événements qui ont eu lieu depuis trois ans ont montré à quel point ces questions sont cruciales. Cette année encore, une alerte sécurité (en mars dernier, un jeune voisin a tiré des petites billes sur les carreaux de la salle VH 218 à l'aide d'une carabine à air comprimé) nous a conduits à faire intervenir les forces de l'ordre. Une procédure est en cours à l'encontre du jeune en question.

La note conjointe du Ministre de l'Education et du Ministre de l'Intérieur a précisé en 2017 les dispositifs mis en place officiellement et les obligations incombant à chaque établissement, en ce qui concerne les dispositions générales, mais aussi en ce qui concerne les exercices à effectuer. De même que nous avons développé depuis longtemps une culture de la sécurité incendie, nous développons une culture de la sécurité face à la menace terroriste. Les exercices menés dans ce cadre sont faits avec beaucoup de sérieux et je me réjouis de voir que les personnels et les élèves acquièrent les bons réflexes.

A noter depuis la rentrée

- Deux exercices réalisés (évacuation incendie internat, évacuation incendie de jour). Les comptes rendus et analyse seront envoyés à tous les personnels. L'exercice de confinement dans le cadre du PPMS sera réalisé le 17 octobre en même temps que dans tous les établissements de l'académie de Paris.

Perspectives

Le Lycée Louis-le-Grand est véritablement un établissement d'une richesse remarquable, au sein duquel j'ai grand plaisir à travailler avec les équipes, les élèves, les parents, les partenaires. Au-delà des images de sélection et d'élitisme, bien trop souvent véhiculées à l'extérieur, le fonctionnement interne du lycée montre un esprit serein, constructif et respectueux, dont les nouveaux s'imprègnent vite. Un esprit d'ouverture aussi et de créativité, confortés par de nombreux projets culturels et internationaux.

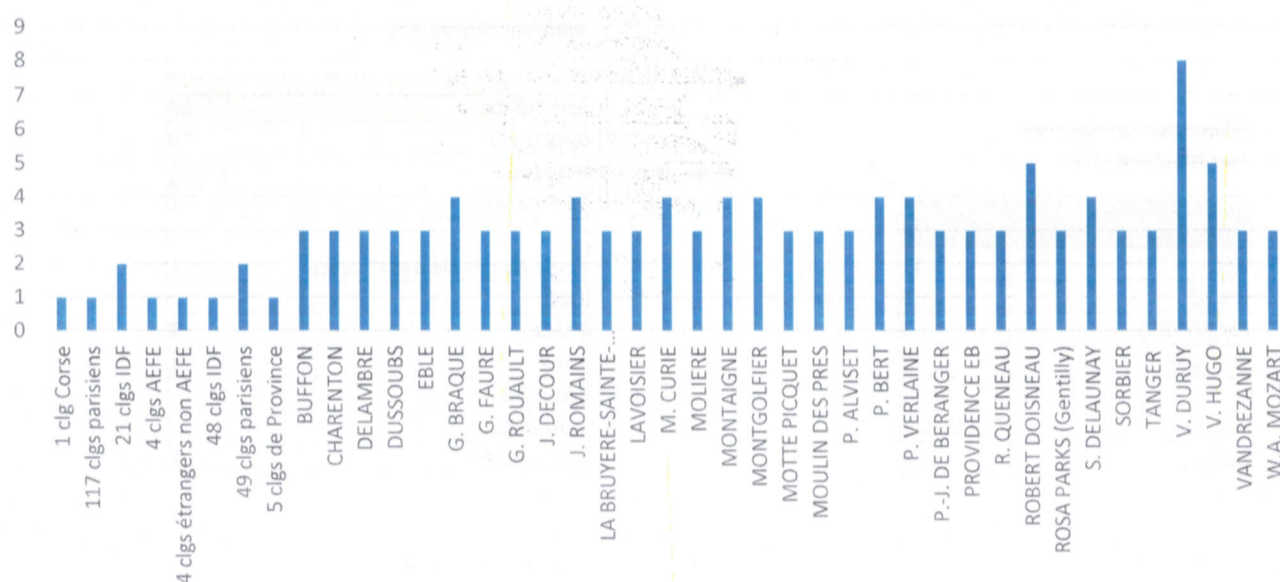
Cette qualité est un point marquant qui explique aussi la réussite de l'établissement. Dans cet esprit, nous abordons avec confiance une année scolaire qui nous permettra de développer de nombreuses pistes de travail : d'organisation, de communication, mais aussi de réflexion pédagogique dans le cadre du nouveau lycée, et de projets multiples et riches.

Paris, octobre 2018

Jean Bastianelli

Annexes

Collèges d'origine de nos élèves de 2nde : septembre 2018



Les enseignements spécifiques en 2018-2019

Enseignements spécifiques en 2018-2019					
	Secondes	1L	1S	TL	TS
Euro Anglais	39		36		39
Oriental Chinois	18	0	27	1	27
Sciences de l'ingénieur			78		72

Baccalauréat session 2018

Série	Elèves	Présents	Réussite		Mentions						Total mentions
					TB		B		AB		
L	36	34	34	100%	24	70,6%	5	14,7%	3	8,8%	94%
S	259	259	259	100%	174	67,2%	49	18,9%	24	9,3%	95%
STI2D	29	29	28	96,6%	2	6,9%	7	24,1%	10	34,5%	66%

Concours d'entrée aux grandes écoles Intégrés session 2018

Filière économique et commerciale ECS

Candidats	38
HEC	11
ESSEC	15
ESCP(/EAP)	3
EM Lyon	3
Autres	2 (EDHEC)
Cubes	4

Filière littéraire A/L

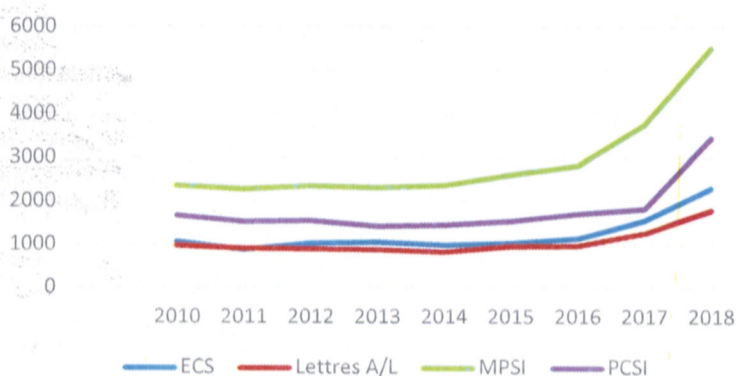
Candidats	98
ENS Ulm	20
ENS Lyon	2 (+ 2)
ENS Cachan	1
École Nationale des Chartes	1
HEC	3
ESSEC	4
ESCP	1
EM Lyon	
Autres BCE	
Sciences Po	3

Filières MP - PC - PSI

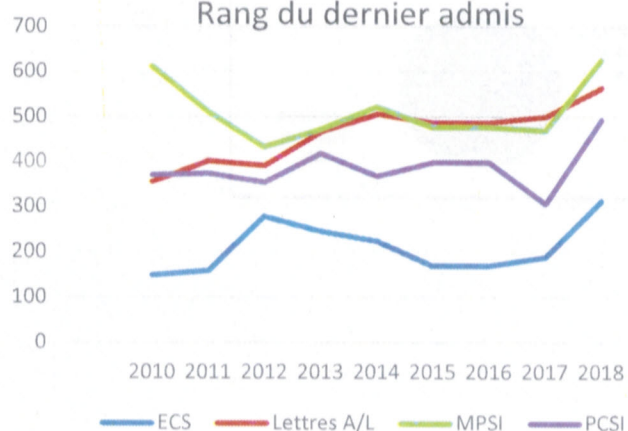
		Total	MP*	MP	PC*	PSI*
Candidats		318	141	27	110	40
X		80	50		27	3
ENS	Ulm	28	21		6	1
	Lyon	8	4		4	
	Rennes	1	1			
	Paris-Saclay	5	2		1	2
Centrale Paris - Supelec		55	22	4	19	10
Mines Paris		11	2		6	3
Ponts-Supaero-Centrale Lyon-Telecom Paris		32	13	3	7	9
Ensta-ESPCI- autres mines		19	3	4	10	2
Centrales-Supoptique-ENAC		19	7	2	6	4
ENSIMAG-ESTP-ENSAM-Telecoms		9		4	1	4
Autres		14	3	4	7	
5 / 2		37	13	6	16	2

CPGE recrutement Parcoursup 2018

Nombre de candidatures

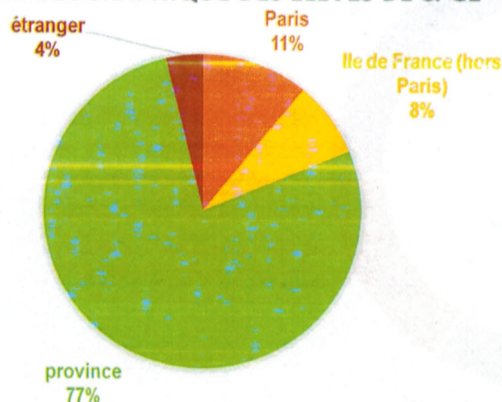


Rang du dernier admis

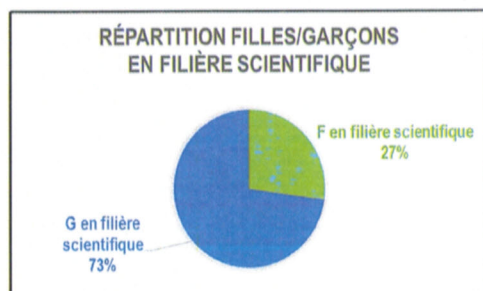
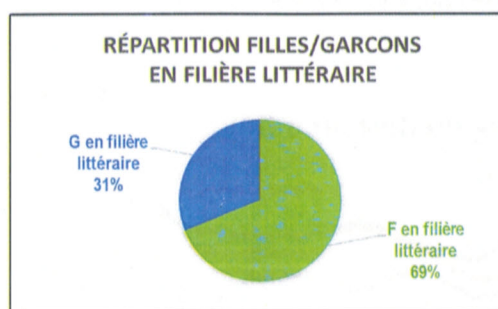
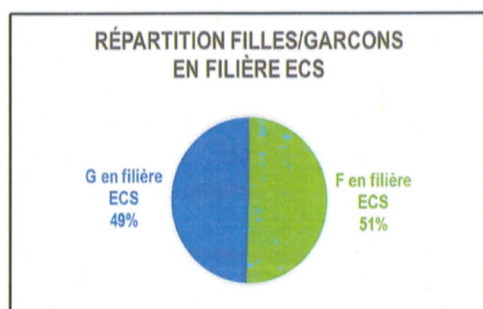
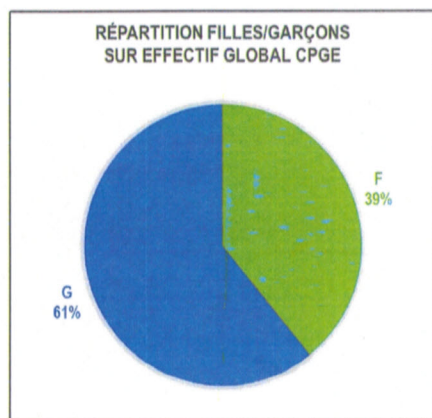


département d'origine CPGE 1ère année	
Paris	103
Ile de France (hors Paris)	74
province	730
étranger	36

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ELEVES DE CPGE



Répartition par genre en CPGE



Elèves internationaux en 2018-2019 (ensemble du lycée)

Nombre d'élèves par nationalité LLG 2018-2019

